



PRENDRE EN COMPTE LE HANDICAP LORS DE L'ACCUEIL DANS LA STRUCTURE

PUBLIC

Cette formation s'adresse en priorité aux professionnels des centres de formation engagés dans la démarche de progrès pour le développement de l'accessibilité.

Aux conseillers des missions locales, pôle emploi, cap emploi, PLIE amenés à accueillir des personnes handicapées.

Avoir un rôle en relation directe avec l'accueil de public en situation de handicap dans des parcours d'insertion professionnelle en milieu ordinaire (secrétaire, assistant administratif, formateur, responsable pédagogique, référent handicap, personnel d'accueil....)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

-La formation est composée d'apports théoriques associés à des exemples issus de situations vécues et de l'expérience de la formatrice (cas pratiques, mises en situation..)

-Intersession d'un mois environ entre les 2 journées pour favoriser une réflexion sur le fonctionnement de l'accueil dans sa structure et sur les ajustements possibles.

⇒ Remise d'une attestation de formation

ANIMATION :

CARRIERES & INSERTION (64 ANGLÈT)
LAURE LACAZETTE

Contact CRFH :

05.57.29.20.12

formation@crfh-handicap.fr

Inscription en ligne sur le site du CRFH

Permettre aux professionnels en charge de l'accueil d'outiller leurs pratiques pour développer l'accessibilité et favoriser la prise en compte des situations de handicap dès la première prise de contact.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaitre les obligations inhérentes aux centres de formation en matière d'accessibilité.

Prendre en compte le handicap lors du premier contact : adapter les modalités d'accueil et de communication en identifiant les outils nécessaires. Savoir aborder la question du handicap avec la personne.

Savoir informer la personne : connaître des relais et des ressources adaptées spécialisées dans le champ du handicap pour conseiller les per-

CONTENUS DES 2 JOURNÉES DE FORMATION

- Le cadre réglementaire, la loi 2005 : La définition du handicap, de la situation de handicap en formation – l'accessibilité, la compensation. Rappel sur les bénéficiaires de l'obligation d'emploi -

- Les différentes typologies de handicap et leurs répercussions en situation de formation /d'emploi.

- Les structures spécialisées dans l'accompagnement des personnes handicapées.

- Rendre son centre de formation accessible à l'accueil de travailleurs handicapés : Cas pratiques sur la prise de contact par téléphone, par mail suite à la une prescription, sur l'accueil en individuel ou en information collective.

- Distinguer le rôle de chaque interlocuteur intervenant dans la/les phase (s) d'accueil(s). Identifier le circuit d'information et de communication au sein de l'organisme de formation

- Questionner les stagiaires sur leur situation de handicap

- Identifier les acteurs externes du Handicap en Formation : les rôles et missions

Temps réguliers dédiés au questionnement, à l'étude, l'ajustement des outils couramment utilisés par chaque structure en interne et des pratiques pour favoriser la prise en compte des besoins d'accessibilité des bénéficiaires de l'obligation d'emploi. (mises en situations pratiques et étude de cas concrets).

Lieux de formation prévus	14 heures sur 2 jours en présentiel
Langon (33)	20 sept. 2022 et 18 oct. 2022
Limoges (87)	4 oct. 2022 et 22 nov. 2022
Poitiers (86)	8 nov. 2022 et 6 déc. 2022

Afin que cette formation soit accessible à tous, nous invitons les personnes qui ont besoin d'aménagements à le préciser sur la fiche d'inscription.

Les coûts pédagogiques de ce module sont pris en charge par :

